



BELGIQUE – BELGIE
P.P.
4800 Verviers 1
P 70 11 86

REMEMBER

AMICALE NATIONALE PARA COMMANDO VRIENDENKRING
A.N.P.C.V.
A.S.B.L.



VERVIERS

TRIMESTRIEL N° 100 JAN. – FEV. – MARS 2022

Editeur responsable : BODSON Roger 8 Les Bouleaux 4800 Petit-Rechain
Bureau de dépôt : 4800 Verviers 1



SOMMAIRE

2-3	Calendrier
4	Invitation cérémonie Kigali
5	Le mot du président
7-8	Rapport AG 2022
9-11	...They only fly away...
13	Eh ben ...pas de problème
14	Invitation barbecue
15-16	100 n° du REMEMBER
17-25	Nos marches
22	Relais pour la Vie
26-31	The Para-Commandos Ladies
32-33	Rapports de nos réunions mensuelles
34	L'honneur des Para-Commandos est sauf

REDACTION

Secrétaire de rédaction : BODSON Roger

Comité d'éthique rédactionnelle :

BODSON Fabienne – JANSEN Valérie - CAKOTTE Alain - GIGANDET Roger - LANCEL Patrice - NINANE Eric

IMPORTANT. Les articles et commentaires de « REMEMBER » n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'esprit de l'A.N.P.C.V. et de la rédaction.
Si vous voulez publier un article ou raconter des souvenirs humoristiques ou non, vous pouvez les envoyer à Bodson Roger. Tout article attaquant ou mettant en cause un membre de l'amicale ou une tierce personne ne sera jamais publié.

Calendrier 2022

Avril 2022

<u>Jeudi 7 :</u>	19.30 h	Commémoration Kigali et Hommage aux Para-Commandos morts pour la Patrie Place de la Victoire à Verviers.
<u>Mardi ? :</u>	09.00 h	Journée de saut, recyclage (Ground Training). (date non décidée)
<u>Samedi 9 :</u>	09.00 h	Spa : Marche de Spa
<u>Lundi 25 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Mai 2022

<u>Dimanche 8 :</u>		V-Day.
<u>Samedi 14 :</u>	09.00 h	Marche-les-Dames : Journée porte ouverte CE Cdo
<u>Lundi 16 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Samedi 21 :</u>	09.30 h	Marche de « La Chouffe »
<u>Lundi ? :</u>	09.00 h	Journée alternative de saut (date non décidée)
<u>Samedi 28 :</u>		Oostende : Commémoration Kolwezi
<u>Dimanche 29 :</u>	10.00 h	Tancrémont : Commémoration de la reddition sur ordre du fort.

Juin 2022

<u>Jeudi 16 :</u>	09.00 h	Marche-les-Dames : Journée escalade pour l'ANPCV
<u>Lundi 20 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Samedi 25 :</u>	12.00 h	Welkenraedt : Barbecue de la Régionale de Verviers.

Juillet 2022

<u>Samedi 16 :</u>	09.00 h	Limbourg : Marche des Leûps di Stembiet
<u>Lundi 18 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Jeudi 21 :</u>		Fête Nationale
<u>Jeudi ? :</u>	09.00 h	CE Para : Journée de saut (date non décidée)

Août 2022

<u>Samedi 6 :</u>	09.00 h	Spa : Marche des Bobelins
<u>Lundi 22 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Vendredi 26 :</u>	09.00 h	Schaffen : Journée porte ouverte CE Para

Septembre 2022

<u>Vendredi 9 :</u>	11.00 h	Solwaster : Commémoration de l'opération BERGBANG.
<u>Lundi 19 :</u>	19.30 h	Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie
<u>Vendredi ? :</u>	10.00 h	Woluwe : Cérémonie Me and my Pal.
<u>Jeudi 22 :</u>	09.00 h	Marche-les-Dames : Journée escalade pour l'ANPCV.
<u>Vendredi 23 :</u>		Bruxelles : Fête de la Saint-Michel.
<u>Sa. 24. di. 25 :</u>	15.00 h	Stade de Bielmont Verviers : Relais pour la Vie

Octobre 2022

Vendredi 7 : Bruxelles : Fête de la Saint-Michel. (Date alternative)
Vendredi : 09.00 h CE Para : Journée alternative de saut (Date non décidée)
Samedi 15 : 08.00 h Solwaster : Marche REMEMBER BERGBANG
Lundi 17 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Novembre 2022

Samedi 5 : 09.00 h Verviers : Marche Franz KINON à Olne.
Lundi 7 : 19.30 h Verviers : Réunion préparation repas à la Société Royale d'Harmonie
Dimanche 13 : 12.00 h Verviers : Repas de la Régionale.
Lundi 21 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Décembre 2022

Samedi 3 : 10.00 h Tancrémont : Commémoration Sainte Barbe
Samedi 10 : 17.00 h Banneux : Marche aux étoiles (Lieu susceptible d'être modifié)
Lundi 19 : 19.30 h Verviers : Réunion de la Régionale à la Société Royale d'Harmonie

Jeudi 7 avril 2022

Commémoration du drame de Kigali et « Hommage aux Para-Commandos morts pour la Patrie » à 19.30 h place de la Victoire Verviers.
Mise en place 19.15h.

Point de configuration GPS : Croisement rue de la Concorde et rue Xhavée.

A cette occasion le comité invite les titulaires de la Médaille des Opérations Humanitaires Armées à porter celle-ci durant la cérémonie.

Le samedi 9 avril 2022

Marche dans la région de Spa ; +/- 12 km.

R.V. à 09.00 h à l'aérodrome de Spa

GPS : 124 rue de la Sauvenière 4900 SPA (N 50.47757, E 5.91083)

Renseignements : Robert DECOUX, GSM 0498 74 68 42

Rendez-vous après la marche, même pour les non-marcheurs, pour se restaurer et boire un verre ensemble.

Cafétaria de l'aérodrome de SPA « Le Sunset »

Contact le jour de la marche : Roger BODSON, GSM 0494 45 51 35

Le samedi 21 mai 2022

Marche de « la Chouffe » : +/- 13 km, durée (ravitaillement inclus) 3.30 h

R.V. à 09.30 sur le parking en face de l'église de Dinez

GPS : Wilogne 6661, 6661 Houffalize (50.168621, 5.768703)

Départ de la marche à 10.00 h

Après la marche nous pourrions aller nous restaurer à la Baraque Fraiture.

Renseignements : Alain DESPAGNE, GSM 0495 78 65 49

Amicale Nationale Para-Commando Vriendenkring La Régionale de Verviers

vous invite ce Jeudi 7 avril 2022 à 19h30 à la



Cérémonie d'hommage Place de la Victoire à VERVIERS



A la mémoire des 10 Commandos tués à Kigali
Et de tous les Parachutistes, Commandos et Para-commandos
qui ont donné leur vie pour le Pays, en mission ou à l'entraînement.

Béret brun, rouge ou vert.

*Un sang généreux coulait dans leurs veines.
Pour le service du Pays.
Jamais ils n'ont ménagé leurs peines.
A leur idéal, ils n'ont point failli.
Béret brun, rouge ou vert.
Tous étaient volontaires.
Partout où les appelait leur devoir.
Leurs pas ils ont porté.
Pour défendre la démocratie et la Liberté.
Jamais ils n'ont reculé.
A l'entraînement ou en service commandé
Le sacrifice suprême un jour ils ont accepté.
Sous les plis de notre Drapeau ils sont tombés.*

*Vers quel monde sont-ils partis ?
Ils sont dans un monde bien proche.
Ils vivent dans nos mémoires.
Quand les beaux soirs d'été.
Regardant le soleil couchant
Je vois leurs ombres immenses défiler.
Quand la brise légère.
A mes oreilles murmure leurs chants.
Je mesure l'étendue de leur sacrifice.
Le sacrifice de leurs éternels vingt ans.
Et pensant à eux.
Une larme me perle aux yeux.*

Roger Bodson
25mars 2006

Pour que leur souvenir soit éternel, venez nombreux

LE MOT DU PRESIDENT



Chers amis, chers anciens,

Ce 20 janvier 2022, nous avons pu tenir l'A.G. de la régionale de Verviers en « présentiel » ! Adjectif mit à la mode suite à la pandémie que nous venons de subir et qui j'espère touche à sa fin. Etant optimiste de nature, j'ai déjà retiré mon masque, du moins sur ma photo.

Concernant la vie de notre régionale j'espère que l'année 2022 ne connaîtra plus de suppression d'activité et que notre vie reprendra un cours normal.

Il y avait un grand absent à notre AG, notre trésorier Marcel GATELIER, candidat pour un cinquième mandat, parti vers Saint-Michel fin décembre 2021. C'est une grande perte pour notre régionale.

L'organisation de l'élection du comité faisant partie des fonctions du secrétaire, Éric pris donc la parole pour signaler qu'il nous fallait absolument remplacer Marcel. Que nous pourrions fonctionner momentanément avec un comité amputé mais qu'il fallait avoir sans tarder un candidat trésorier, qu'un comité régional exécutif c'est trois fonctions par conséquent 3 personnes. Il demanda donc à l'assemblée d'y réfléchir.

Après que quelques membres aient posé des questions concernant le poste, un candidat ou plutôt une candidate s'est portée volontaire Valérie JANSEN (Béret rouge, brevetée A para et commando).

Nous avons alors pu procéder au vote pour un CER complet. C'est à l'unanimité que vous nous avez réélu, pour la dixième fois consécutive, Éric (secrétaire) et moi (président) et confié un premier mandat de trésorière à Valérie. Je suis certain que cette équipe, renouvelée, vous donnera satisfaction. Je vous remercie pour la confiance que vous nous témoignez.

J'espère, malgré mes problèmes de santé, pouvoir présider la régionale pendant quelques années encore. Début avril je passerai dans le clan des octogénaires, aussi il est de mon devoir d'envisager l'avenir de notre association. Pour cela, je vous demande de vous poser cette question « Serais-je capable de m'impliquer plus dans la vie de la régionale, d'aider le comité exécutif et me préparer à en faire partie ? ». Son avenir dépend de vous. Après plus d'un quart de siècle à votre service, d'abord 17 ans comme trésorier et 9 ans comme président, il me serait très pénible de connaître la dissolution de l'ANPCV Verviers.

Un autre problème qui me préoccupe est le recrutement ! Nous avons terminé l'année 2021 avec 164 membres en ordre de cotisation. Vu le nombre de nos amis qui sont partis rejoindre Saint-Michel, notre effectif peut être considéré comme satisfaisant, mais 20 % des membres sont sympathisants ou veuves d'anciens. Nous devons faire baisser ce pourcentage, non en refusant d'affilier des sympathisants qui partagent nos valeurs, mais en recrutant des nouveaux membres effectifs. Si chacun d'entre vous parle de l'ANPCV aux bérets rouges ou verts qu'il connaît nos rangs pourraient s'étoffer. Vous avez en main un outil pour nous faire connaître, ce REMEMBER que vous êtes en train de lire. Si vous avez besoin de n° supplémentaires pour les donner à l'une ou l'autre de vos connaissances il suffit d'en formuler la demande.

Je demanderais à ceux qui ne l'ont pas encore fait de se mettre en ordre de cotisation le plus rapidement possible. Ils feront plaisir à Valérie, qui à peine élue, s'est investie à fond dans sa nouvelle fonction.

Je me réjouis de vous rencontrer, nombreux, lors de notre commémoration du 7 avril.

Votre président
Roger BODSON



HEURES D'OUVERTURE

- lundi : de 13h30 à 18h30 - Bridge
- mardi : de 13h30 à 17h00 - Billard
- mercredi : Fermé.
- jeudi : de 13h30 à 17h00 - Billard
- vendredi : de 13h30 à 18h00 - Bridge
- vendredi : de 18h00 à 20h00 - Apéritif convivial
- samedi : Fermé.
- dimanche : Fermé.

087.46.31.96 - animations@srhverviers.be

TARIF PUBLICITE

Commerçants, artisans, indépendants soutenez notre revue en insérant votre publicité dans celle-ci. Je fais également appel à tous nos membres pour trouver de nouveaux annonceurs ou participer directement au financement du REMEMBER.

Le président.
Roger BODSON

Un huitième de page :	1 an (4 numéros)	50.00 €
Un quart de page :	1 an (4 numéros)	75.00 €
Un tiers de page :	1 an (4 numéros)	100.00 €
Une demi-page :	1 an (4 numéros)	125.00
Une page :	1 an (4 numéros)	200.00 €

La prochaine revue paraîtra en **fin mars 2022**.

Les articles et publicités doivent parvenir pour le **15/02/2022** à

Roger Bodson, 8 les Bouleaux à 4800 Petit-Rechain ou anpcv.verviers@skynet.be

Compte de l'Amicale : **IBAN : BE17 0689 3352 7421 BIC : GKCCBEBB**

Par sympathie

<u>A.N.P.C.V</u> Régionale de VERVIERS	<u>AG 2022</u> <u>17 janvier</u>	<u>Lundi 17 janvier 2022</u> Nombre de pages : 02 Nombre d'annexes : 05 Présents : 19 Excusés : 03
--	--	---

Rapport de l'AG du 17 janvier 2022(sans annexe)

1. Accueil et mot du Président
 - a. Une minute de silence est observée en mémoire de nos disparus en 2021 à savoir
 - (1) Auguste KELDERNICH (04/04),
 - (2) Henry VAN DERHEYDEN (18/05),
 - (3) Paul HENEN (31/05),
 - (4) François VOOS (04/08),
 - (5) Jean-Pierre RENIER (05/11),
 - (6) Gilbert HEUZE (03/11)
 - (7) Marcel GATELIER (28/12).
 - b. Le président présente ses vœux de bonne année ;
 - c. Nouvelles des membres
2. Lecture et approbation du PV de l'AG 2021 (a distance vu COVID)
La lecture du rapport de l'AG virtuelle a été approuvée à l'unanimité.
3. Rapport du secrétaire
 - a. Membres présents ce jour : 19 dont 16 en capacité de voter (Ann A) ;
 - b. Rapport des activités de la Régionale en 2021
 - (1) Activités de la Nationale et autres Reg : 03 ;
 - (2) Activités de notre Régionale : 10 (non compris les RM, AG, et funérailles) ;
 - (3) Divers (activités autres que (1) et (2)) : 09

TOTAL : 19 activités avec participations de notre Reg (sans les réunions préparatoires et du comité d'Ethique).

Rem : les détails sont consultables dans les REMEMBER de l'année 2021.
4. Rapport du trésorier
 - a. Avoir total au 31/12/2021 : Communiqué en interne.
 - b. Bilan 2021 (Ann B) ;

Rem : création d'un cahier de comptes
5. Rapport des commissaires aux comptes
 - a. Le rapport n'a présenté aucune anomalie et a été validé par les commissaires aux comptes (Ann C).
 - b. Les commissaires proposent à l'Assemblée Générale de ce 17 janvier 2022 d'approuver les comptes et bilans de l'année 2021.
6. Décharge aux administrateurs par l'assemblée
Vote de l'AG pour donner décharge aux administrateurs : OUI
7. Présentation par le trésorier du budget 2022
Le projet de budget (Ann D) de l'année 2022 est voté à l'unanimité.
8. Election pour le Comité Exécutif Régional
 - a. Les conditions pour pouvoir participer aux votes sont
 - (1) Être membre effectif,
 - (2) Être en ordre de cotisation en 2021 ou en 2022 ; sur cette base 16 membres présents ce jour sont autorisés à voter.
 - b. Candidatures
 - (1) Président : Roger BODSON : Président sortant et rééligible ; il est seul candidat ;
 - (2) Secrétaire : Eric NINANE : secrétaire sortant et rééligible ; il est seul candidat ;
 - (3) Trésorier : candidature au poste : Valérie JANSEN

Puisqu'il n'y a qu'un candidat par poste, les votes se feront à main levée ;

c. Résultats

	<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>
Président	16	00	00
Secrétaire	16	00	00
Trésorier	16	00	00

- d. Le comité de la Régionale de VERVIERS pour l'année 2022 est composé de
 Roger BODSON comme Président ;
 Eric NINANE comme secrétaire ;
 Valérie JANSEN comme trésorière.
 Le comité, en attente d'être confirmé à l'AG Nat 2022, entre en fonction immédiatement.

9. Postes à pourvoir

<u>Ctl Comptes</u>	Didier HAVENITH	Gustave WUIDART
	Alain DESPAGNE	Dominique LESPIRE
<u>Présidents d'Honneur</u>	<u>Para-Cdo :</u>	G. WILWERTH
	<u>Para :</u>	André SHMIDT
	<u>Cdo :</u>	G. FAGOT
<u>Porte drapeau</u>	Henry CORMAN	Adjoint Robert DECOUX
		Adjoint Didier HAVENITH
<u>Srt Adj</u>	Néant	
<u>Trésorier Adj</u>	S. DEPARON	
<u>Organisation marches</u>	H. CORMAN	Ch. LEJEUNE
	G. WUIDART	A. DEPRESSEUX
	R. DECOUX	A. DESPAGNE
<u>Boutique</u>	S. DEPARON	F. BODSON

<u>Comité Ethique</u>		
R. BODSON	V. JANSEN	R. GIGANDET
E. NINANE	P. LANCEL	A. CAKOTTE
F. BODSON		

1. Divers
 - a. ROIV : pas de nouvelle fiche à adopter ;
 - b. Question-remarque : Néant
2. Communication
 - a. Pas de WINTERTOCHT en 2022 ;
 - b. Pas de Marche de la 82^{ème} Abn cette année;
 - c. Assemblée Générale Nationale Ult.
 - d. Marche Ops Dragon le 19 février
 - e. 05 Fev : musée
 - f. Tatoo : Rens Ult Popoye
 - g. Prochaine réunion : 21 Février 2022

Le secrétaire : Éric NINANE

Remarque : Ce rapport est publié pour information. Il devra être approuvé lors de l'AG de janvier 2023

...They only fly away...



Notre ami Gilbert HEUSE a rejoint son dernier cantonnement ce lundi 6 décembre 2021.

Gilbert entra au 2^{ème} Bataillon Commando en novembre 1959 pour effectuer son service militaire.

Avec le 17^{ème} détachement, il participa aux événements du Congo en juillet 1960.

Il était membre de notre régionale depuis 2004.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 11 décembre 2021. Notre Drapeau porté par Henry CORMAN était présent ainsi que notre président Roger BODSON. Celui-ci a prononcé le petit mot suivant avant de réciter la Prière des Parachutistes.

Gilbert, né le 9 septembre 1940, tu franchis les portes de la citadelle de Namur 19 ans plus tard, quelques jours avant ton anniversaire, pour

effectuer ton service militaire au 2^{ème} Bataillon Commando.

Après quatre mois d'efforts, fin février 1960, tu réussis les tests du béret que tu porteras fièrement. A peine reçu Béret Vert, tu t'envolas pour le Congo et c'est à Baka que tu fus breveté parachutiste.

Le 16 mai 1960, installé à Baki, le bataillon devint le 6^{ème} Commando aux ordres du Commandant A. LEMASSON. Pendant les événements tragiques de juillet 1960, avec le 6^{ème} Commando, tu participas aux opérations à Boma, Banane, Ndjili, Coquilatville, Boende et Banningville. Opérations qui sauvèrent la vie de nos compatriotes menacés par les mutins de la Force Publique.

Ton bataillon rejoint le 4^{ème} Commando au Ruanda en octobre 1960, toujours sous les ordres du Commandant LEMASSON et tu es désigné comme chauffeur du Capitaine CARPENTIER, commandant la 1^{ère} Compagnie.

Après 15 mois de service tu fus démobilisé en janvier 1961.

En 2004 tu rejoignis les rangs de la régionale de Verviers de l'Amicale Nationale Para-Commando Vriendenkring.

Gilbert, maintenant que tu vas rejoindre tous les amis qui t'attendent auprès de Saint-Michel, j'aimerais que tu emportes avec toi la :

Prière des Parachutistes

Le comité, au nom de tous les membres de Verviers, présente ses plus sincères condoléances à son épouse et à la famille



Ce mardi 26 novembre notre ami Marcel GATELIER a reçu son dernier ordre de marche.

Né en 1949, Marcel effectua son service militaire à la caserne de Verviers dans les TTR, à l'issue de son service, il se réengagea et demanda sa mutation pour les Commandos, il entra au 2^{ème} Commando en 1971. Ayant gagné son béret il fut breveté commando n° 396/71 et breveté parachutiste n° 19839.

Il rejoignit les rangs de la régionale ANPCV de Verviers en 2015 et fut élu au poste de trésorier en 2018.

C'est très nombreux que nous l'avons accompagné vers sa dernière demeure en participant à la cérémonie organisée par notre ami le Pasteur Roger GIGANDET, au cours de laquelle le secrétaire Éric NINANE et le président Roger BODSON lui ont adressé un dernier mot.

Le comité, au nom de tous les membres de Verviers présentent ses plus sincères condoléances à sa fille Nathalie et à sa famille.

Mot du secrétaire Eric NINANE

MARCEL

Hier soir, j'ai effectué une opération banale : j'ai effacé un nom dans mon téléphone... mais c'était le tien...tu ne peux pas savoir le mal que ça m'a fait !

Hier soir, J'ai compris que tu ne m'appellerais plus en disant « Salut Vî coyon » ... que je ne te répondrai plus par « Ké novel pi d'pourceau » et que je n'entendrai plus « OK, pas de problèmes ».

Hier soir, j'ai aussi eu l'impression d'effacer parmi les plus beaux souvenirs de ces 4 dernières années...heureusement, les bons souvenirs ne s'effacent pas !

Je me souviens : quand, lors de nos Réunions Mensuelles, remplaçant au pied levé le barman de l'Harmonie, tu le dépouillais de ses stocks de fromages/cacahuètes pour agrémenter le comptoir,

Je me souviens : des activités de l'amicale, comme les marches pendant lesquelles tu aidais au ravito...ou que tu ramenaï sans le savoir un ami béret vert.

Je me souviens : des réunions étiquetage du Remember chez Roger et Marie-Rose où ton sourire et ta bonne humeur atténuaient le sérieux de la mission.

Je me souviens : des mises en bouteilles du vin de l'amicale chez nous où tu venais avec ton « mentor » Joseph, appelé affectueusement « Le p'ti », et qui se terminaient souvent par un repas préparé par Lisette... pour qui tu amenais chaque fois une petite fleur.

Je me souviens : de nos parties enragées d'airsoft où on se revoyait comme à 20 ans... montant à l'assaut de je ne sais quel ennemi... mais pendant lesquelles nos articulations nous imposaient des pauses de plus en plus longues, que nos gosiers nous rappelaient de bien s'hydrater et que nos estomacs nous « tractaient » chaque soir vers une brasserie toute proche !

Et maintenant Marcel, qu'allons-nous devenir sans toi ???

Bien sûr, pour paraphraser « le p'ti » : la vie continue...on est para... on mord dedans...

Ben oui Marcel, « le p'ti » a encore raison : tu verras de là-haut que la vie continuera et qu'on mordra dedans...mais Perso, ce sera avec la bouche un peu plus sèche... et l'impression d'avoir une grosse dent en moins !

Avant de te dire adieu Marcel, je voudrais te dire :

Merci pour ce que tu as fait pour nous... merci pour ce que tu as été !

Éric

Mot du président Roger BODSON, suivi de la prière des Paras.

Marcel.

Ce mardi, le 28 décembre, tu as reçu l'ordre de marche pour ta dernière affectation. Celle-ci termine ton parcours sur cette terre où tu as vu le jour le 10 septembre 1949.

Lors de ton passage au Petit-Château tu demandas à servir chez les Commandos mais cela te fut refusé car jugé inapte pour le régiment. On se demande encore pourquoi, peut-être à cause de la fracture du crâne que tu t'étais fait quand, gamin, tu dévalais les rues de Stembert à vélo.

Tu fus incorporé au TTR à la caserne de Verviers. Ne voulant pas en rester là, à l'issue de ton service tu te rengageas et demandas ta mutation pour les Commandos. Mutation que tu obtins en 1970. Ayant réussi les tests du béret que tu porteras avec fierté, tu fus breveté commando, n° 396/71, et breveté parachutiste, n° 19839.

Tu nous as rejoint à la régionale de Verviers de l'ANPCV en 2015, où ta science des armes fut grandement appréciée ; surtout lors de certaines activités, les week-ends à Trancrémont entre-autres. En 2018 tu fus élu trésorier de notre régionale, poste que tu remplis avec la rigueur nécessaire.

Tu étais toujours présent, avec ton grand sourire, pour toutes nos activités. Une de celle-ci te tenait particulièrement à cœur « Le Relais pour la Vie », où tu ne ménageais pas ta peine et étais volontaire pour passer la nuit en compagnie de notre ami José LEMOINE.

Fermement convaincu que nous devons apporter notre pierre à la lutte contre le cancer, tu me demandas d'ajouter une rubrique uniquement dédiée au Relais dans le fichier informatique de la caisse. En ta mémoire j'espère que chaque année cette rubrique sera remplie.

Une autre mission, que ton grand cœur t'avait assignée, avec laquelle tu n'as jamais transigé était la défense et la protection des enfants.

Marcel, il y a encore tellement de choses que je voudrais te dire, mais les mots me manquent,

Comme nous avons coutume de le dire « Un Para-Commando ne meurt jamais, il s'envole au loin », mais je peux t'assurer que, toujours, tu seras proche de nous, dans nos cœurs et nos souvenirs.

Avant de te dire au revoir, j'aimerais que tu emportes avec toi la Prière des Parachutistes, qu'elle t'accompagne sur le chemin que tu vas parcourir et sur lequel nous nous retrouverons un jour.

Roger



Relais pour la Vie 2018 : Le samedi soir Marcel encadré de José LEMOINE et du président Roger BODSON. Marcel et José vont passer la nuit sur le stade de Bielmont.



Fin de journée pour la marche REMEMBER-BERGBANG 2018. Marcel peut clôturer la caisse et se détendre en compagnie de notre secrétaire Éric NINANE

COTISATIONS

Nous terminons l'année 2021 avec 164 membres en ordre de cotisation, 6 nouveaux membres ont rejoint nos rangs et 2 membres ont négligé de renouveler leur cotisation en 2021

Membre effectif (ancien Para-Commando breveté) : **20 €**
Veuve d'un membre effectif : **20 €**
Membre effectif résidant à l'étranger : **20 €**
Membre cadet (16 à 22 ans) : **8,50 €**
Membre sympathisant (c'est à dire celui qui n'est pas breveté, mais qui désire soutenir et faire partie de notre amicale. Il devra être parrainé par un ancien.) : **30 €**

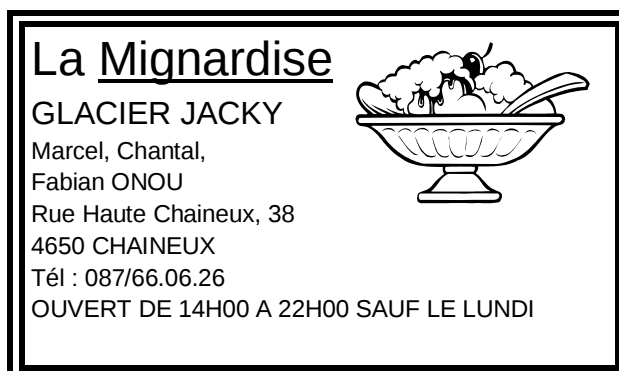
Vous pouvez verser votre cotisation sur le compte de la régionale :

BE17 0689 3352 7421 BIC : GKCCBEBB

A.N.P.C.V. Verviers ; les Bouleaux 8 à 4800 Petit-Rechain

Je facilite la tâche de la trésorière ! Comment ?

- 1) Je paie ma cotisation début d'année.**
- 2) Si j'effectue mon versement par le compte d'une tierce personne, je n'oublie pas de mentionner mon nom dans la communication !!!**
- 3) Je change d'adresse, je préviens un membre du comité.**



Eh ben... pas de problème !!!

Quand un grand et fort gaillard est entré, peu avant notre réunion à l'Harmonie, on ne pouvait alors s'imaginer la place qu'il allait prendre dans notre amicale mais aussi dans nos cœurs.

C'est en août 2015 que nous avons fait la connaissance de Marcel, commando de 1970, dont la stature surplombait les membres déjà présents ; il faut dire qu'entouré de Joseph (qu'il prendra l'habitude de surnommer « le p'ti »), de notre défunt Jean-Pierre, d'Armand (content de voir arriver un « renfort » vert) et de votre serviteur, son mètre 83 en jetait quand-même un peu.

Coiffure à la Elvis son idole, chaussures à pointes et démarche chaloupée (sans doute due à la pratique assidue des sports de combat), Marcel fleurait bon le « Rock and Roll » et le dur à cuire ; pourtant, sur le visage de cet homme élégant et fier de sa personne, on pouvait déjà remarquer un sourire discret sous un regard plein de bienveillance. Je pense que nous avons tous, à un moment ou un autre, eu l'occasion d'apprécier la bonté réelle qui émanait de lui.

Rapidement, Marcel fit partie des éléments moteurs de notre Amicale dans laquelle il officia comme trésorier. Comme il était aussi toujours d'attaque pour tout, il contribua grandement au succès de nos activités, soit en y participant directement, soit en prenant une part très importante dans l'organisation de celles-ci : il savait se mettre à notre service.

Partant pour tout, que ce soit au niveau de l'Amicale ou dans différentes activités de groupes, de la plus logique à la plus improbable, de la plus simple à la plus ardue, Marcel démarrait au quart de tour ; et si d'aventure une difficulté surgissait, en grand seigneur il dégainait son expression favorite : « Eh ben, pas de problème » ... et la solution prenait forme rapidement.

En repensant aux anecdotes humoristiques qui ont parsemé nos rencontres, je ne peux m'empêcher de penser que nous avons côtoyé un grand bonhomme qui, sous une apparence parfois sévère, avait un cœur d'or : c'était, pour reprendre une expression entendue à son sujet, un vrai gentil !

Je suis sûr que tous ceux qui l'ont côtoyé régulièrement depuis son affiliation, l'ont apprécié comme Homme autant que comme camarade.

Quant à Lisette, à Vincent (pour lequel tu avais toujours un petit mot gentil) et à moi qui avons eu la chance de te compter comme ami pendant les six dernières années, il faut bien dire que, depuis ce funeste 28 décembre 2021, il y a comme un trou dans la raquette... et un gros !

Éric NINANE



GRANDE JOURNEE DE RETROUVAILLES DE LA REGIONALE.

Pour vous, que votre emploi du temps empêche de venir à nos réunions, profitez de l'occasion pour rencontrer des anciens Para-Commandos et vous plonger dans une ambiance de franche camaraderie.

Venez à notre grand barbecue.

Où : « Au Bosquet »,
Canada, 4840 Welkenraedt.

Quand : le **samedi 25 juin 2022 à 13h00.**

Bar ouvert dès 12h00.

Familles et amis sont les bienvenus.

Prix par personne : 20 € pour :
1brochette, 1 saucisse, salades diverses à volonté.

Enfant en dessous de 10 ans : 10 €.

Boissons à prix démocratique.



ou



Pas de problème, vous serez à l'ombre des arbres ou à l'abri de la pluie dans la rotonde.

Renseignements et inscriptions :

Roger BODSON, tél 087 34 00 61 – GSM 0494 45 51 35

Payement au compte :

IBAN : BE17 0689 3352 7421

Date limite des inscriptions : **le 20 juin 2022.**

Trouver « Le Bosquet » ?

Point GPS : N50.65886 - E5.97105 ; Canada Welkenraedt.

En venant de l'E40 : sortie 38 Welkenraedt, direction Welkenraedt, après le magasin « OKay » sur votre droite prendre la 1^{ère} à gauche ensuite la 1^{ère} à droite.

Du centre de Welkenraedt : dos à l'église, passer le pont au-dessus du chemin de fer et prendre la 1^{ère} à gauche.

Le comité se refuse que : l'âge, un handicap physique ou un simple problème de transport empêche un ancien de venir profiter de cette journée
Prenez contact avec celui-ci, il mettra tout en œuvre pour assurer votre déplacement.

100 numéros du REMEMBER

Le REMEMBER que vous êtes en train de lire porte le numéro 100. Cela fait plus de 25 ans qu'il est un lien de cohésion entre les membres de la régionale de Verviers.

Comment est né le REMEMBER ? Ayant été élu trésorier, pour un premier mandat, à l'assemblée générale en janvier 1996, j'assistais en tant que nouvel administrateur au CA national au Chatelain. Après la réunion le Colonel GENOT, alors trésorier national, faisait plus ample connaissance avec les trésoriers régionaux nouvellement élus. En parlant avec moi, il me dit que ce qui manquait à Verviers c'était d'avoir une revue pour communiquer efficacement avec les membres. Petit à petit l'idée fit son chemin et je me renseignais sur les moyens et les coûts d'impression et d'expédition. Ayant une estimation valable du budget nécessaire j'en parlais à Franz KINON, président à l'époque, celui-ci me répondit « D'accord, présente-nous un projet en réunion mais, avant de te lancer dans cette aventure, dis-toi bien que dans 5 à 6 ans ce sera toujours toi qui feras la revue ». Sur ce point il ne s'était pas trompé, 26 ans après j'en suis toujours le rédacteur !

Mon dossier bien préparé, budget complet (coûts des fournitures, de l'impression, des timbres et rentrées publicitaires espérées), présentation des pages de couvertures (rouge et verte comme il se doit), je présentais mon projet, sous la présidence de Bruno BERRENDORF, Franz ayant cédé la main pour raison de santé. Il n'y avait que le nom de la revue qui manquait, c'est notre secrétaire de l'époque, Oger SNACKERS, qui proposa REMEMBER, du nom du raid organisé par la section de Pepinster. A ma demande, car j'estimais nécessaire qu'un comité d'éthique supervise ce qui serait publié, celui-ci fut formé sous la présidence de Bruno.

Je me mis aussitôt au clavier et composais le n° 1. Celui-ci comprenait dans ses 20 pages :

- Le mot du président Bruno BERRENDORF.
- Un éditorial de ma composition.
- Les convocations aux AG Nationale et régionale de Verviers 1997.
- Un reportage sur la commémoration de l'opération BERGBANG avec la présence du Colonel BLOONDEL que je signalais.
- Un mot d'Oger SNACKERS remerciant Franz KINON qui venait de passer la main.
- Un article d'Alain NAVAUX sur le raid REMEMBER IV et un petit mot en néerlandais de Luc DRUBBELS remerciant les régionales néerlandophones y ayant participé.
- Une rubrique sur les anecdotes humoristiques de notre service militaire « Le Para...chute ».

Après réunion du comité d'éthique et l'envoi à l'imprimeur, ce premier REMEMBER se trouvait dans votre boîte aux lettres mi-décembre 1996

Composé sur une antiquité, un ordinateur avec un processeur i386 pour ce premier numéro. Vingt-cinq ans et 5 ordinateurs plus tard, les moyens informatiques évoluant rapidement, le REMEMBER a subi bien des améliorations. Passage de l'impression par photocopies avec photos collées sur les originaux à l'envoi par internet du fichier complet à l'imprimeur. Des couvertures sur feuilles rouges et vertes nous sommes passé à la couleur. Malheureusement nous ne saurions le faire pour les pages intérieures car cela augmenterait considérablement le coût. Si au début les photos se comptaient sur les doigts des deux mains, maintenant le plus gros du travail n'est pas de les placer dans les articles mais de les sélectionner. Notre photographe Fabienne a de la chance de ne pas se faire une tendinite au doigt vu le nombre de photos qu'elle prend à chacune de nos activités. Une nouveauté et non des moindres ; l'envoi du REMEMBER virtuel depuis juin 2013 grâce à un logiciel me permettant de grouper tous les fichiers en un seul PDF

Une chose n'a pas changé ; le travail nécessaire depuis la conception du REMEMBER jusqu'à votre boîte aux lettres. Cela commence par un schéma avec les textes à publier, le choix des photos à incorporer dans les articles que je reçois ou que j'écris. La mise en page complète sur mon PC et impression sur mon imprimante.

Première lecture par mon épouse Marie-Rose qui fait la chasse à ce que j'appelle pudiquement des fautes de frappe (en réalité fautes de grammaire).

Réunion du comité d'éthique, ultimes corrections puis envoi à l'impression. Après récupération des revues, grande soirée étiquetage, incorporation des bulletins de virement pour votre cotisation ou agrafage de votre carte de membre. Heureusement une équipe nous aide pour ce travail, elle a bien sûr changé depuis 25 ans, certains ayant eu leur photo dans la rubrique qu'il m'est le plus pénible de composer "...They only fly away..."

Le contenu du REMEMBER a par contre augmenté, de 20 pages nous sommes passés à parfois plus de 40 au vu des articles publiés. J'adore le style d'Éric quand il raconte comment s'est passé une marche, cela change de ma tournure d'écriture. Il y a eu cet article mémorable écrit par Éric et Bernard sur la manœuvre CROSS-EIFEL, la série de Bernard sur les poignards, le récit d'Yvette sur les Dames qui ont servi au Régiment et j'en oublie. Je suis toujours très heureux de publier vos récits ou articles. Je n'aime pas faire un simple copier-coller d'un contenu venant d'une revue ou d'un livre, à moins qu'il ne soit exceptionnel et dans ce cas je demande toujours l'autorisation à l'auteur ou l'éditeur avant de le publier.

Une rubrique qui a disparu depuis quelques années par manque d'article, c'est « Le para...chute ou l'humour en uniforme »! Certains récits ont été repris par le Colonel GENOT dans son livre « Humour en Rouge et Vert », dont plusieurs écrit par Vincent DEJAEGHER.

J'aimerais la faire revivre, Vincent j'attends la suite de tes souvenirs comme ceux de tous les membres.

Le centième REMEMBER ! J'espère pouvoir encore continuer quelques années, mais il faut bien vous dire que je ne composerais jamais le n° 200, à 105 ans cela tiendrait du miracle.

En attendant, si vous voulez continuer à recevoir votre revue, n'hésitez pas à collaborer à celle-ci en m'envoyant vos articles.

Il serait ingrat de ma part de terminer ce billet sans remercier du fond du cœur la personne, qui depuis plus de 25 ans supporte de me voir des heures devant mon ordinateur et qui prend le temps de me relire : mon épouse Marie-Rose.

Roger BODSON

Mon premier changement d'ordinateur en 2003 !



Dessin inspiré par une réflexion que me fit André CLABOST, en 2002, lors d'une réunion au Châtelain. « Ah ! c'est toi qui travailles encore avec un 386, mais mon ami tu es toujours à l'âge de pierre de l'informatique ».

Nos marches

Samedi 11 décembre 2021: Marche aux étoiles



Comme chaque année au mois de décembre la régionale de Verviers a organisé sa marche aux étoiles.

Le covid a bousculé notre organisation de la marche le 10 décembre et le comité a dû trouver une solution.

Mot du président Roger BODSON avant la marche.

Bonjour à toutes et à tous.

Merci d'être présent pour notre dernière activité de l'année « La marche aux étoiles ».

Cette année, elle ne se déroulera pas tout à fait comme d'habitude. Nous avons été prévenus par Carine, hier fin de journée, que pour cause de Covid, ses enfants étant positifs, elle se trouvait dans l'obligation de se mettre en quarantaine et de fermer son établissement.

Nous avons été para-commando et bien souvent lors de notre service nous avons fait face à des situations imprévues, nous avons toujours trouvé une solution.

L'état-major, pardon le comité a pris les mesures pour faire face à cette situation.

Pour nous donner du cœur au ventre, nous allons commencer par boire un vin chaud préparé par Suzy, faire la marche prévue mais sans ravito au milieu et à l'arrivée un bivouac improvisé vous attendra pour une collation plus conséquente. Je vous laisse le soin de la découvrir.

Avant de passer la parole à Éric pour les détails techniques, je le remercie ainsi que Lisette pour toute l'organisation de cette marche qui clôturera l'année en beauté.

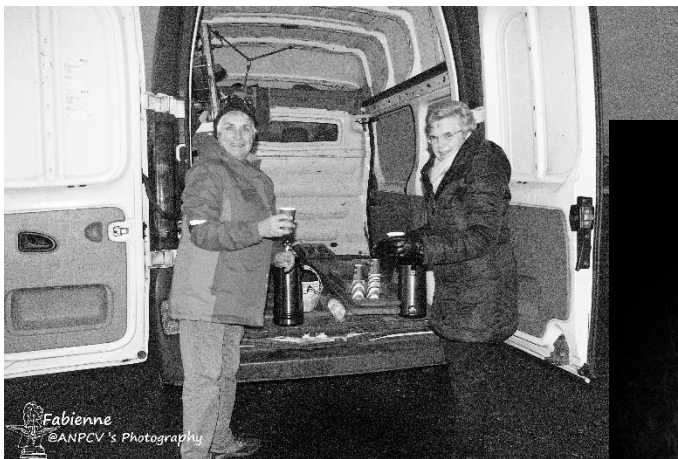
Un grand Merci à Lisette, Marie-Rose, Suzy et Guy qui se chargeront de ce ravitaillement très spécial.

Bonne marche à toutes et à tous.



Éric donne les consignes pour le bon déroulement de la marche.





Suzy et Marie-Rose prêtent à servir le vin chaud.



Les marcheuses et marcheurs s'enfoncent dans l'obscurité.



Lisette vérifie que tout est prêt pour l'arrivée des participants.



Apéro en self-service offert par Lisette !

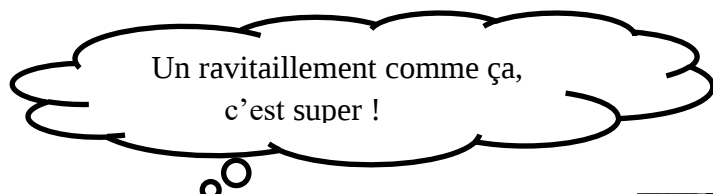
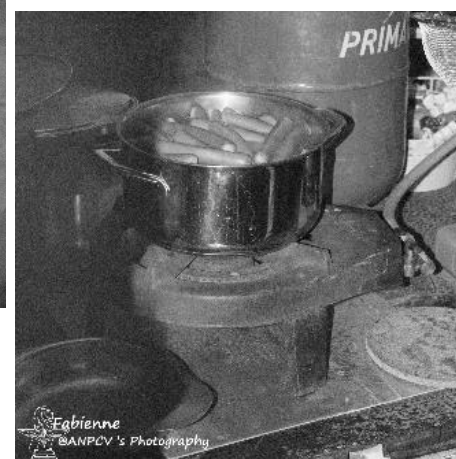


Après tout ce temps passé sur place, dans le froid, un bol de soupe aux oignons bien chaude cela fait du bien. Ce n'est pas Marie-Rose qui dirait le contraire !





C'est parti pour la préparation des hot-dogs par Lisette, Marie-Rose et Suzy.



Merci à Éric pour l'organisation de cette marche, à Lisette, Marie-Rose, Suzy et Guy pour le ravitaillement, à Fabienne pour les photos de cette soirée exceptionnelle.

N'oublions pas le Père Noël qui a détourné son traîneau pour être présent au départ de la marche !

Le président Roger BODSON.

Samedi 15 janvier 2022: Marche des Coréens



Succès habituel pour notre première activité de l'année ; 18 marcheurs ont participé à la marche des Coréens le 15 janvier dernier.

C'est par des conditions météo froides mais sèches que s'est déroulée la courte cérémonie sur la tombe de Théodore SCHMETS tombé le 22 septembre 1952 lors des combats de l'Imjin.

Cérémonie qui, traditionnellement, commence cette journée au cimetière de Montzen et à laquelle étaient présents de nombreux porte-drapeaux ainsi que la famille de Théo SCHMETS.



La cérémonie a commencé à 09.30 h précise par le discours du président Roger BODSON relatant les circonstances du sacrifice de Théo, suivi par le dépôt de la gerbe de notre régionale par Gustave WUIDART accompagné du président.

Cette courte mais belle cérémonie se termina par le Last Post, l'Hymne de la Corée du Sud et la Brabançonne.



La cérémonie terminée, départ pour une marche de 13,5 km montant vers Henri-Chapelle et redescendant vers Montzen en passant par le Bois de Hees.



A Henri-Chapelle, les participants sont passés par le cimetière pour se recueillir sur la tombe d'Henri VAN DER HEYDEN, membre d'honneur de notre régionale décédé en mai 2021. Henri ayant initié la tradition du pekét-citron dans nos marches, un verre a été bu à sa mémoire.



Après le cimetière, direction le Bois de Hees où Marie-Rose et Marie-Thérèse les attendent avec le ravitaillement.





Les dames qui ont fait la marche

Cette belle journée s'est terminée par le traditionnel repas convivial entre amis chez un de nos sponsors ; " Au Pub Grain d'Orge" à Hombourg.

RELAIS POUR LA VIE LES 24 ET 25/09/2022

Le dernier week-end de septembre nous serons nombreux sur le stade de Bielmont pour participer au Relais pour la Vie.

Nous marcherons, de 15.00 h le samedi à 15.00 h le dimanche en souvenir de nos camarades décédés du cancer, particulièrement Marcel décédé fin décembre 2021 et pour soutenir ceux qui se battent contre cette maladie et ceux qui l'ont vaincu.

Pour s'inscrire, deux possibilités :

- Directement sur le site du Relais, équipe "PARA-COMMANDO VERVIERS", <https://www.relaispurlavie.be/teams/para-commando-verviers-0>
- En versant votre participation, 10 €, sur le compte de la Régionale BE17 0689 3352 7421 avec la mention "Relais pour la Vie"

Si vous ne pouvez venir marcher avec nous vos dons seront les bienvenus.

Toute aide pour le montage et le démontage de notre stand est la bienvenue et vraiment nécessaire ! (RV samedi à 10.00 h)

Samedi 19 février 2022 : Marche Opération Dragon

← SAM., 19/02/2022



Ce samedi 19 février, départ au Domaine Enduro de Bilstein pour la marche Opération Dragon organisée par Gustave WUIDART.

15 marcheuses et marcheurs ont pris le départ au domaine Enduro pour un périple de 11 km mais avec un relief assez accidenté, 284 m de montée au total. Après le ravitaillement, près de la route de Dolhain, ce fut le plat de résistance ; 89 m de montée entre les km 7 et 8 !

Redescente vers le domaine Enduro où nous étions 21 à partager un excellent repas.



Passage par Andrimont et descente vers le ruisseau de Villers plus connu sous le nom de « Ru de Bilstein ».





La marche a atteint le fond de la vallée, mais comment passer l'obstacle suivant ?

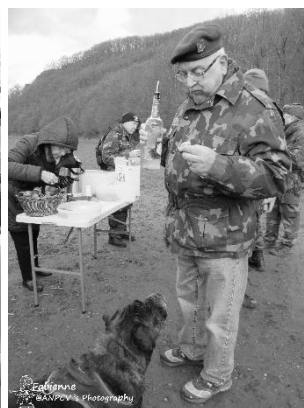


Sur le ventre ou sur le dos, mais comment a fait Philippe avec son sac ?



Non, Gustave nous ne grimperons pas sur le Nez de Napoléon !!!

Le ravitaillement offert par Alice



Alors Marcus, peket ou gâteau ?
Ok pour le gâteau.

Le comité remercie Gustave WUIDART pour
la préparation de cette marche et son épouse
Alice pour le copieux ravitaillement.

Merci à notre photographe Fabienne
BODSON.



1976 : The Para-Commandos Ladies.

ETRE PARA-COMMANDO (Ou ne pas être...)

Par Yvette VERWILST.

La vie de château.

Si le travail au secrétariat était agréable, c'était en grande partie parce qu'il me permettait d'aller sauter régulièrement, l'Adjt HERMANS ayant capitulé. Il y avait le sport, les séjours en Corse, le Challenge de L'Evadé...

Pour moi toutes les raisons étaient bonnes pour sortir du bureau.

Pour cela, les rappels du 4 Bn Cdo étaient des occasions rêvées. Surtout en mars 1983 c'était formidable. Pendant toute la durée du rappel, j'ai dormi dans la tente secrétariat au Weyervlakte à BOURG-LEOPOLD. Ça n'avait apparemment rien d'excitant mais on commençait la journée par une séance de PT dehors (et il faisait froid !) que je n'aurais ratée pour rien au monde et qui me permettait d'attaquer le boulot en superforme.

Bien-sûr, je tapais à la machine et je faisais des stencils comme à Marche-les-Dames mais là-bas c'était moins ennuyeux. Et puis il y avait les imprévus, par exemple le téléphone de campagne qui décolle et traverse la tente en volant. Ce n'était pas un phénomène surnaturel mais simplement le Cpl HERZET qui était passé en jeep sur le fil qui s'était enroulé autour d'une roue.

Les chars arrachaient aussi régulièrement le fil entre notre camp et la borne. J'aurais préféré qu'il ne soit pas raccordé du tout car quand je devais m'en servir, c'était l'horreur. La liaison était quasi nulle surtout avec ELSENBORN. Il m'est arrivé de devoir transmettre les forces pour le repas du lendemain, impossible. On m'entendait hurler jusqu'à l'autre bout du camp mais à ELSENBORN, on ne pigeait rien.

A côté de ma tente se trouvait la tente QM où l'on s'amusait toujours bien. Je m'y rendais d'ailleurs dès que j'avais un moment de libre ou pour prendre les repas. Le Chef LEBLICQ nous faisait rire, même parfois involontairement. Je l'ai vu revenir de la cuisine avec ses gamelles sur lesquelles il avait posé des tranches de pain qui se sont envolées à cause du vent. Il est retourné en chercher et devinez, arrivé à quelques mètres de la tente, elles se sont également envolées.

Un autre jour, alors que le poêle venait de refouler, il m'a fait très calmement signe de la tête que je devais me retourner. Quand j'ai regardé, j'ai sursauté : l'herbe brûlait derrière moi ! Quelqu'un d'autre (de normal ? !) aurait crié, lui, il m'avait prévenu à sa façon.

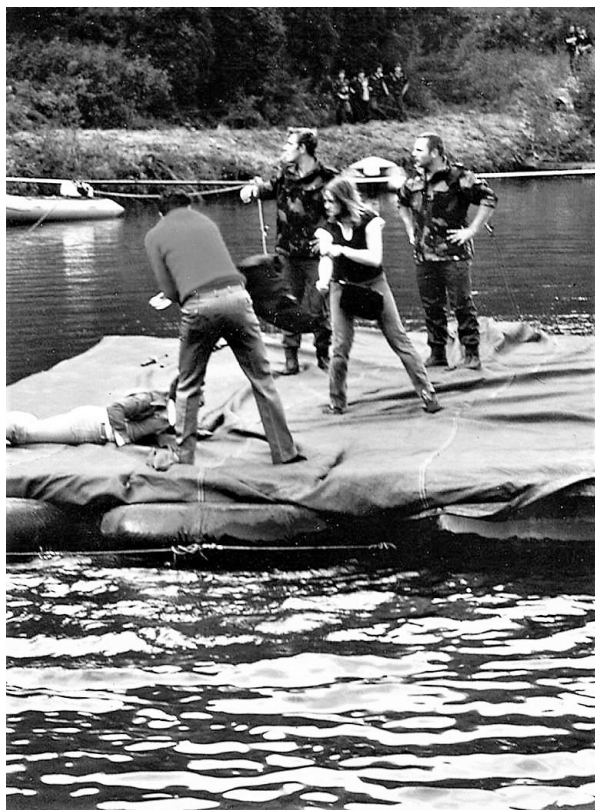
Pendant la soirée j'étais souvent de permanence auprès du téléphone (qui ne sonnait jamais) et j'entendais les rires à côté. On a même empêché le Major ENGELN de dormir avec nos chants et il nous a menacé de nous faire rentrer à pied de SCHAFFEN le lendemain après le saut. Il a quand même rigolé quand je lui ai demandé si nous pouvions chanter en marchant.

La moitié du bataillon se trouvait à BOURG-LEOPOLD pendant que les autres étaient à ELSENBORN, ainsi que mes collègues. Puisque j'étais la seule à taper à la machine dans les deux langues, je suis même allée là-bas quand il y avait du travail en flamand. J'ai fait le voyage en Alouette, ce qui n'était évidemment pas pour me déplaire.

Comme j'aimais cette vie-là. Après deux semaines pareilles j'étais bien sûr armée pour faire face à la routine.



Les journées « porte-ouverte » étaient également des journées pas comme les autres mais au début nous étions tout juste bonnes à nous promener en service-dress pour vendre des programmes. Je détestais cela ! Pourtant, j'ai encore eu de la chance. J'ai pu participer à une démo de close combat sur un radeau au milieu de l'étang.



Habillée en civile, je devais me rendre sur le radeau avec un petit bateau. Là les instructeurs devaient me faire partir et moi, je résistais en montrant deux, trois techniques de close combat. Le dernier à « éliminer » était Joël CLAES, par une technique de judo (Tomoe-nage) qui consiste à se laisser tomber sur le dos en entraînant l'adversaire et de le projeter derrière soi à l'aide d'un pied placé sur son abdomen. Lors des entraînements, le radeau se trouvait le long de la berge mais pour la répétition générale, il était déjà mis en place au centre de l'étang. En plus, il était orienté autrement et comme il était rectangulaire, il y avait moins de place derrière moi au moment de cette dernière prise. Personne ne l'avait remarqué et lorsque j'ai projeté Joël, j'ai été étonnée de ne pas entendre ce bruit sourd que provoquait sa chute en temps normal mais un grand « splash », autrement dit, il avait valsé dans l'eau. Tout le monde a trouvé cela tellement drôle que le scénario a été adapté et que dorénavant le plongeur était prévu. Connaissant les gaillards, je pensais qu'ils allaient me pousser également dans l'eau après la démo, pourtant ils

prétendaient le contraire. Mais j'ai eu raison car je me suis retrouvée aussi dans la flotte qui était tellement froide que j'arrivais à peine à respirer. J'avais beau m'y attendre, c'était surprenant !

Une autre fois je devais monter à l'échelle de corde qui était installée au Bouddha et qui « cassait » quand j'étais mi-chemin. Un nœud Machard me sauvait la vie et un vaillant instructeur volait ensuite à mon secours.

En général ce genre d'exhibitions sont appréciées par les spectateurs et l'année suivante les gens de la Cie Camp refaisaient appel à moi. Mais lors de la répétition, le Comd 2d est arrivé et il a refusé que je le fasse parce que je devais m'occuper de la mini-piste. Un milicien a pris ma place et lorsqu'on a coupé la corde qui retenait l'échelle, son nœud Machard n'a pas bloqué et il s'est retrouvé en bas avec un pied cassé.

Pour ma part, j'ai passé la journée à accrocher le mousqueton à des enfants qui faisaient la mini-piste et qui obtenaient ainsi le brevet Cdo Junior.

Mais même quand il ne se passait rien de spécial, il me restait encore le sport. Je participais un maximum aux séances matinales, ce qui n'était pas le cas de tout le monde.

Quand le cross passait par la vallée de la Gelbressée, il m'arrivait de ramasser des limaces et de les déposer sur la personne qui courait devant moi. Mais un matin j'en ai pris une qui était particulièrement gluante et quand j'ai ouvert la main, il y avait tellement de bave que j'ai cru que j'allais être malade. J'avais des hauts-le cœur et comme c'était très collant, je n'arrivais pas à l'enlever. Je n'ai plus jamais recommencé !

Généralement je faisais du sport par plaisir mais après l'hiver c'était presque par nécessité car les tests de combat se pointaient déjà à l'horizon. Je courais alors plus fréquemment et pour la piste d'obstacles, un peu de power-training était utile, ce que je faisais pendant la pause de midi.

En principe je ne devais pas m'inquiéter pour les tests mais parfois j'étais tellement nerveuse que j'en perdais mes moyens. J'ai même raté le « porter homme » car j'avais la respiration bloquée. J'ai évidemment recommencé toutes les épreuves mais j'avais toujours des problèmes respiratoires. Le PTI, le Chef BLAISE, m'a alors conseillé un échauffement adapté et je n'ai plus jamais eu de difficultés après. Pourtant chaque année il y avait des échecs. J'ai vu des hommes incapables de sortir de la fosse aux lions, d'autres ne savaient pas effectuer de rétablissement au simple cat crawl ou n'arrivaient pas à grimper à la corde. Mais souvent c'était la speedmarch qui posait le plus de problèmes.

Une année, une de mes collègues m'avait fait part de ses craintes, je lui avais promis de courir à ses côtés, de même qu'une autre collègue. Arrivées dans les Fonds de Wartet, donc à peine quelques kilomètres après le départ, elle éprouvait déjà des difficultés, il faisait en effet très chaud cet après-midi-là. Elle ne voulait pas que je reste avec elle ne voulant pas me faire échouer par sa faute. Je m'en fichais complètement et je lui ai répondu qu'en cas de besoin, nous recommencerions ensemble. L'autre collègue ne voyant pas les choses de la même façon, a continué sans nous.

J'ai l'encouragée, j'ai porté son arme, je lui ai donné à boire, mouillé mon mouchoir pour lui rafraîchir le front. Après 12 Km nous avons rencontré l'Offr S3, le Capt DUMORTIER, qui m'a ordonné de terminer à ma cadence car il allait l'accompagner. Je ne sais plus en combien de temps j'ai fait le parcours, mais quand elle a franchi la ligne d'arrivée à son tour, il me semble qu'il restait moins d'une minute.

Elle était à bout de forces et s'est effondrée. Et j'ai failli faire pareil quand elle m'a dit que c'était grâce au capitaine qu'elle avait réussi ! C'est vrai qu'il était resté avec elle pendant 4 Km !

L'essentiel, c'est qu'elle avait réussi, ce qui n'était pas le cas de tout le monde.

Il y en avait une qui ne faisait jamais ses tests en même temps que nous et un jour à l'arrivée de la speedmarch, j'ai vu le chronomètre du PTI. Les 120 minutes s'étaient écoulées et elle n'était toujours pas en vue. Le lendemain, son nom figurait sur la liste des gens qui avaient réussi. La rumeur courait même que c'était sur ordre du Chef de Corps (? ! ?).

Il y a quelques années, je regardais le débat qui suit l'Ecran Témoin à la RTBF. Le Major ENGELIN se trouvait parmi les invités et il a osé déclarer que les femmes Para-Cdo ont toujours tout fait comme les hommes. J'ai essayé de téléphoner mais le standard devait être submergé d'appels car j'ai composé le numéro sans arrêt jusqu'à la fin de l'émission mais sans résultat. J'aurais pourtant aimé faire connaître ma version des faits.

Je voudrais bien savoir qui de celles qui sont restées après moi réussit encore ses tests de combat et qui est en règle de saut à l'heure actuelle. Autrement dit, qui est apte Para-Cdo.

La vie à WARTET

Je ne sais plus quand ma collègue a eu son accident de voiture mais elle a été hospitalisée et je me suis retrouvée seule au secrétariat. Les PSL qui la remplaçaient étaient parfois assez efficaces mais ne restaient jamais longtemps. Quand ils commençaient à bien connaître le travail, ils étaient mutés ou démob.

J'avais donc plus de travail qu'avant, ce qui réduisait fortement les possibilités de faire du sport. Ajoutons à cela que j'avais un autre chef de service qui ne dirigeait pas la boutique de la même façon que l'Adjt HERMANS, qui était retraité.

L'ensemble des circonstances a fait sauter la soupape de sécurité et j'ai demandé le rapport du Comd Cie. Je lui ai exprimé mon désir de quitter le secrétariat. Puisque c'était impossible à cause de l'absence de ma collègue, il m'a demandé d'être patiente jusqu'à son retour.

A cette époque-là on demandait souvent des volontaires pour conduire le Chef de Corps à un endroit du camp ou du raid Cdo. Comme ces missions avaient lieu pendant la nuit, on pouvait de cette façon-là alléger l'horaire des chauffeurs de l'MT. Je partais dans le courant de la soirée après une journée de travail et souvent il faisait jour quand je revenais mais pour gagner quelques heures de récup, je partais directement au bureau.

Lors de mes voyages nocturnes, je me suis retrouvée à la ferme de NOISEUX, dans le camp de MARCHE-EN-FAMENNE, occupée par la Cie Ecole.

J'ai été embarquée dans un exercice de nuit et j'ai adorée cette ambiance. A l'issue de celui-ci j'ai dormi quelques heures par terre dans la salle à manger de la ferme. Dormir c'est peut-être un grand mot car le carrelage était dur (bien sûr) et froid. Et puis il y avait constamment des gens qui entraient et sortaient. Une vie de dingue, pourtant ...

Le lendemain j'ai été enrôlée comme plastron mais on m'avait refilé un FAL en mauvais état qui ne tirait pas. Evidemment on a d'abord pensé que c'était de ma faute, le Colonel a même dit qu'un passage au stand de tir me ferait du bien. Inutile de dire que j'étais choquée ! Heureusement que le Sgt DECOUVREUR a voulu vérifier, il avait à peine touché à l'arme que celle-ci s'est carrément cassée en deux ! Ouf, mon honneur était sauf.

Toutes ces aventures me donnaient de plus en plus envie de quitter le château et quelques mois plus tard, le Chef de Corps acceptait ma demande de mutation à la Cie Ecole.

Le 16 novembre 1983, je montais à WARTET et je me présentais à mon nouveau Comd Cie, le Lt KESTELOOT. J'avais souvent entendu parler de lui par des anciens de la 15 Cie du 3 Bn Para et toujours d'une façon très positive. Je crois que je l'ai apprécié dès le 1^e jour, je n'ai jamais changé d'avis et je pense toujours que c'est le meilleur officier que j'ai jamais rencontré.

J'étais très heureuse de travailler dans ce bloc en bois malgré le froid qui y régnait en hiver. En arrivant je devais d'abord nettoyer et allumer le vieux poêle à charbon qui mettait du temps à réchauffer la pièce et nous étions obligés de garder notre doudoune pour ne pas être frigorifiés. Un jour nous avons hérité de poêles à mazout, également des vieux, mais ils fonctionnaient. Il aurait donc dû faire chaud le matin mais aux premières gelées nocturnes, nous avons constaté qu'il n'y avait pas d'antigel dans le mazout et les conduites externes étaient gelées.

Mes débuts à la School n'étaient pourtant pas glorieux. Au Cours de la première manœuvre à LAGLAND, j'ai attrapé une otite et j'ai dû rester couchée brûlante de fièvre. Je n'ai pas pu me soigner convenablement dû à plusieurs manœuvres consécutives et actuellement je souffre d'une diminution auditive de 75% à cette oreille-là.

J'adorais tout simplement mon boulot car nous partions souvent sur le terrain

En janvier 84 nous étions à ELSENBORN pour la mi-session et je passais une bonne partie de la nuit à la porte en tant que plastron. Il y avait de la neige et comme j'étais mal équipée, j'ai eu fameusement froid. Je rentrais souvent avec des pieds comme des glaçons parce que mes bottines ABL ne résistaient pas à la neige. Mais j'étais heureuse, je me sentais tellement bien.

Rien ne m'amusait plus que des « missions » de nuit pour aller « emprunter » quelques jerrycans d'essence chez les voisins parce que nous avions oublié de faire le plein à la StaPol avant le WE.

En été il faisait chaud mais il y avait les insectes. J'ai passé la nuit dans un bois où j'étais obligée de m'enfermer complètement dans mon sleeping pour éviter les attaques massives des maringouins (mouchettes qui piquent fameusement). Une autre nuit j'avais été tellement piquée par des moustiques que le lendemain le toubib a dû m'injecter de la cortisone car je faisais une réaction à cette overdose de poison.

Lors d'un dropping on m'a abandonnée et je dirais même oubliée sur un point pendant des heures. J'étais morte de faim quand on est venu me chercher et les biscuits ABL, la boîte de lunchmeat et l'oignon que le chauffeur avait dans le fond de son sac m'ont fait l'effet d'un vrai festin. C'est ainsi qu'on apprend à apprécier les choses les plus simples.

C'est également grâce à la School que j'ai eu l'occasion de faire un rappel Héli quand le Puma est venu pour les stagiaires. Le départ ne me faisait pas peur car j'avais fait plusieurs descentes d'une grue relativement haute et je m'étais donc familiarisée avec la technique qui consiste à laisser descendre le corps sans faire de bond, un moment donné les pieds suivent tout seul. Par contre si on saute, on risque de toucher l'appareil et de se faire mal.

Le rappel en lui-même ne m'effrayait plus depuis longtemps et je me sentais donc vraiment à l'aise. Après le 50 m c'est avec un immense plaisir que je suis descendue de 100 m. Je me souviens de chaque détail, des gens assis en face de la porte et du fait que j'ai pensé à soigner ma position et à garder les pieds joints. J'en ai vu par contre qui ressemblait à des vrais pantins. L'exercice m'avait toujours paru spectaculaire et j'admirais les hommes qui osaient le faire, malheureusement pour eux, je ne les regarde plus de la même façon car ça n'a rien d'impressionnant.

Au mois de mars 1984 nous accompagnions les élèves au CE Para.

Je devais partir avec le Cpl VANDERLINDEN qui travaillait au QM de la Cie mais un malentendu nous a fait louper la voiture du CSM qui est parti sans nous. Nous avons donc rejoint SCHAFFEN en train. En tenue camouflée avec un kitbag et un Bergham, on ne passe pas inaperçu ! Nous avons dû prendre pas moins de 5 trains différents avant de débarquer à la gare de DIEST.

Ce jour-là nous n'avons fait qu'un saut de nuit de C130 et le lendemain il faisait mauvais mais après nous avons profité de toutes les occasions pour sauter. Un jour j'ai fait 2 sauts en OR du Britten Norman suivi d'un saut de nuit de C130 sur Gemeentebos. Le jour après je sautais 3 fois du ballon avant de refaire un saut en OR. Pour quelqu'un qui aime sauter, c'était le pied.

Pour les sauts du brevet A, c'étaient les COR qui s'occupaient des listes d'avion. Un d'eux est venu me demander si je préférais starboard ou port. Quand je lui ai répondu « starboard », il m'a dit qu'il me mettait du côté port car je devais apprendre à sauter des deux côtés ! J'ai trouvé ça hilarant.

En 2 semaines j'ai fait 20 sauts et je serais bien restée plus longtemps à SCHAFFEN. C'est le genre de vie dont je ne me lassais pas. Au contraire, après mon atterrissage lors d'un saut de nuit, je me suis attardée un peu sur la DZ et en voyant ce C130 j'ai pensé que ça, c'était toute ma vie, que je ne serais jamais capable de quitter le Regt.

Aux mois de mai, juin et juillet, les exercices se suivaient à un rythme très soutenu.

On revenait d'une semaine à BOURG-LEOPOLD et on repartait à GIVET (génial les pistes là-bas), suivi dans la foulée de MARCHE-EN-FAMENNE. Début juillet je partais au CE Para pour encadrer les filles du brevet FNPB. J'en ai bien sûr profité pour faire 4 sauts de ballon avec elles et après une semaine et demie je rejoignais ELSENBORN.

Je pensais continuer le plus longtemps possible à la Cie Ecole mais entre-temps j'étais mariée et quand j'ai appris que j'attendais famille, j'ai évidemment compris que ma carrière touchait à sa fin puisque je voulais m'occuper de l'éducation de mon enfant. Et puis je pensais que je n'allais plus être disponible comme avant avec un bébé à la maison. Jusqu'ici je n'avais jamais été pressée de quitter le quartier à 17.00 h mais quand un enfant attend chez la gardienne, la situation n'est plus la même. Et quand le papa était en manœuvre, j'allais faire comment pour monter de garde ou faire un saut de nuit ?

Non, nous avons donc décidé tous les deux que c'était mieux de quitter l'armée car faire mutation pour une unité « calme » ne m'intéressait pas du tout. J'avais d'ailleurs refusé de suivre le cours sous-officier quelques années plus tôt pour la même raison puisque le Regt ne prévoyait pas de places pour des femmes gradées.

Bientôt, conduire une jeep était déconseillé dans mon état et quand les autres portaient sur le terrain, je restais seule à la Cie. J'organisais mon travail comme je voulais et mon Comd Cie me permettait même de prendre récup si je le désirais.

Un matin je ne suis pas parvenue à faire démarrer la voiture. Ce n'est qu'après 20 minutes que le moteur s'est mis en route et je suis donc arrivée en retard.

Un milicien m'attendait devant la porte et m'a dit que le téléphone avait déjà sonné à plusieurs reprises. J'avais d'ailleurs à peine ouvert la porte quand il a recommencé. J'ai reconnu la voix de ce cher sous-officier qui aimait tant les VCF et les femmes d'ouvrage.

Quand il m'a demandé à quelle heure je commençais le travail, j'ai vu rouge et j'ai répondu : « Quand j'en ai envie » (ce qui était vrai en plus). La conversation a vite dégénéré et il a exigé que j'aille au château m'excuser auprès de lui. Pas question ! Qu'un minable comme lui se permettait de me contrôler, me rendait furieuse.

Quand le Cdt DEFAUX, qui travaillait dans le même bureau, m'a ordonné plus tard, de descendre, j'ai bien sûr été obligée d'obtempérer. L'ADC m'a annoncé d'emblée qu'il comptait prévenir l'Auditeur Militaire, ce qui m'a fait sourire. Quel homme ridicule, si c'était possible, il serait encore descendu d'un cran dans mon estime.

Quand j'ai été entendu par l'Auditeur Militaire, j'ai remarqué qu'il avait évidemment gonflé l'histoire mais malgré cela le dossier a été renvoyé à la discipline du corps.

J'ai eu l'occasion de subtiliser mon dossier et de faire des photocopies afin d'avoir une preuve des déclarations contradictoires. Le Cdt avait même entendu sonner le téléphone alors que c'était l'autre qui m'avait appelée.

Je suis passée devant un conseil de discipline dont les membres n'ont pas réussi à m'impressionner et la conclusion du président était même comique. Avec de beaux mots il a essayé d'expliquer quelque chose, j'espère qu'il a compris lui-même. La sentence était prononcée par le Chef de Corps : 1 jour d'arrêt de rigueur. De toute façon il pouvait me raconter n'importe quoi, dans ma petite tête j'avais décidé depuis longtemps que je ne ferais aucune punition effective à cause de mec-là.

Un vendredi après-midi dans le courant du mois de janvier 85, j'apprenais que je quittais la Cie Ecole et que je descendais au château. Quoi, moi travailler dans le bureau à côté de mon ennemi juré ? Pas question ! Le lundi j'ai expliqué le cas au médecin d'unité qui a jugé que c'était mauvais dans mon état et il m'a exemptée de service. Jusqu'à la fin de ma grossesse j'ai bénéficié de plusieurs exemptions consécutives et je n'ai jamais mis un pied au château.

Peut-être devrais-je être reconnaissante vis-à-vis de cet ADC car au lieu de craindre ce départ, j'étais soulagée de quitter MARCHE-LES-DAMES. Mais ce n'est pas pour ça que je l'ai salué un jour en ville alors qu'il venait de siffler après moi, je l'ai ignoré. Une autre fois il a essayé de m'accoster dans un magasin mais rien que mon regard l'a dissuadé et il n'a pas insisté.

Je pense pouvoir dire que pendant toutes ces belles années passées au CE Cdo, j'ai fait mon possible. Si je n'ai pas fait certaines choses comme certains hommes, c'est que je n'ai pas eu l'occasion. J'ai quand même gardé le moral tout en sachant qu'on me refuserait tel cours et tel exercice.

Heureusement, entre novembre 76 et Sep 84, j'ai pu faire 145 sauts et ça, c'est la plus belle récompense.

Le 10 juillet 1985, à 11.15 h, mon fils aîné est né. Sa naissance clôturait définitivement mon chapitre « Para-Cdo ». Le comble, c'est qu'un C130 est passé au-dessus de la maternité à ce moment-là. Je l'ai ressenti comme un signe, comme s'il venait me dire adieu et me souhaiter bonne chance dans la vie civile.

J'ai donc quitté l'armée sans trop de regrets car 16 mois plus tard une fille venait tenir compagnie à son frère. J'avais donc tout pour être heureuse et mon histoire aurait pu s'arrêter ici mais ...

Suite au prochain numéro

Procès verbaux des réunions de Verviers.

18 octobre 2021

1. Nombre de participants 11 présents – 03 excusé (voir annexe)
2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus ou inconnus ;
 - b. Nouvelles des membres.
3. Courrier :
 - a. Un CEN sera organisé le 26 Nov à GENT ;
 - b. Courrier envoyé par Président concernant la cérémonie « Corée » (nous demandant d'organiser une cérémonie dédiée aux morts pendant les combats de Corée) au sujet de la faisabilité d'une telle cérémonie.
4. Bilan des activités passées :
 - a. CALIBAN : 5 participants (Gustave, Luc, Philippe, Fabienne, Eric) ; très belle journée ;
 - b. BERGBANG : nouvelle formule avec moins de km pour une question de timing (2ème repas) ; très belle journée.
5. Rapports
 - a. Secrétariat : le PV de la séance précédente n'appelle aucune remarque et est accepté.
 - b. Trésorier (hospitalisé)
 - (1) Solde précédent :
 - (2) Solde au 31 août 2020 : Ult
 - (3) Nombre membre : 163
 - (a) Effectifs et veuves : 142
 - (b) Sympathisants : 21
6. Activités futures et calendrier
 - a. 06/11 : Marche Franz KINON (i/c Robert DECOUX) : repas prévu à la brasserie « la plume » de Soumagne ;
 - b. 08/11 : réunion à l'Harmonie pour le repas avec Mr BURY,
 - c. 13/11 14.00Hr : préparation de la salle,
 - d. 14/11 : Repas de la régionale,
 - e. 16/11 10.00Hr : remise en ordre de la salle.
 - f. Marche aux étoiles : détails Ult
7. Ordre du jour : Calendrier des activités 2022 : voir revue n° 99
8. Divers
 - a. Voyage ou excursion en 2022 ?
 - b. AG VERVIERS le 17 janvier 2022.
 - c. Propositions pour le 30 ème anniversaire de la régionale.
 - d. Proposition de membre d'Honneur de Marie-Rose SIMONIS : Accepté à l'unanimité.
 - e. Prochaine RM le lundi 15 novembre.

15 novembre 2021

1. Nombre de participants 13 présents – 03 excusés (voir annexe)
2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus ou inconnus ;
 - b. Nouvelles des membres.
3. Courrier : Annulation du CEN le 26/12/21 à GENT
4. Bilan des activités passées :

- a. Marche FRANZ KINON : très belle marche, merci Robert
 - b. Dîner : excellent repas ; tirage tombola peut-être un peu long.
5. Rapports
- a. Secrétariat : le PV de la séance précédente n'appelle aucune remarque et est accepté.
 - b. Trésorier
 - (1) Le président nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - (2) Solde au 31 octobre 2021 : idem
 - (3) Nombre membre : 163
 - (a) Effectifs et veuves : 142
 - (b) Sympathisants : 21
6. Activités futures et calendrier : 11 décembre : marche aux étoiles (voir ordre du jour).
7. Ordre du jour : Marche aux étoiles : détails Ult, en fonction des décisions du prochain comité de concertation fédéral mais jusqu'à maintenant :
- a. 17.00 hr RV sur le parking de l'esplanade de BANNEUX,
 - b. Vin chaud offert par la patronne de La Chapelle, inscription pour le repas type friture (tables abritées et chauffage de terrasse),
 - c. 17.45 hr départ marche aux étoiles (8 Km).
8. Divers : Prochaine RM le lundi 20 décembre.

20 décembre 2021

- 1. Nombre de participants 8 présents – 3 excusés (voir annexe)
- 2. Accueil
 - a. 1' de silence en mémoire des disparus, connus ou inconnus ;
 - b. Nouvelles des membres.
- 3. Courrier :
 - a. Vœux des diverses associations,
 - b. Demande de l'organisation de Commémoration du Massacre de BANDE d'intégrer la cérémonie dans notre calendrier : OK, pour autant qu'on reçoive les renseignements en temps utile.
- 4. Bilan des activités passées :

Marche aux étoiles : beau succès (23 marcheurs) malgré les complications de dernières minutes ; merci aux dévoués qui se reconnaîtront.
- 5. Rapports
 - a. Secrétariat : le PV de la séance précédente n'appelle aucune remarque et est accepté.
 - b. Trésorier
 - (1) Le président nous informe que la caisse peut couvrir nos activités futures ; discussion en interne
 - c. Solde au 30 novembre 2021 : 4046,21 €
 - (1) Nombre membre :
 - (a) Effectifs et veuves :
 - (b) Sympathisants :
- 6. Activités futures.
 - a. 15 janvier : marche des coréens
 - b. 17 janvier : AG
- 7. Ordre du jour : Néant
- 8. Divers :
 - a. Réunion des contrôleurs aux comptes le lundi 10 janvier à 19.30hr chez le président.
 - b. Prochaine RM le lundi 21 Fév. 2022

Communiqué de presse - Jugement dans le procès des para-commandos contre l'État belge

Le 11 février 2022, après plus d'une année de procédure judiciaire, le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles a rendu son jugement dans le procès qui opposait des associations qui représentent plusieurs centaines de para-commandos à l'État belge.

Le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles a condamné l'État belge à retirer le texte litigieux inscrit sur un cartel du Musée royal de l'Afrique centrale (« *Un para-commando belge à Stanleyville en 1964, lors de l'écrasement des rebelles Simba. L'indépendance formelle du Congo en 1960 est loin d'avoir sonné le glas des interventions étrangères.* »), et ce sous peine d'une astreinte de 5.000 EUR par jour de retard à partir du 1^{er} jour qui suit le délai de 15 jours à compter de la signification du jugement.

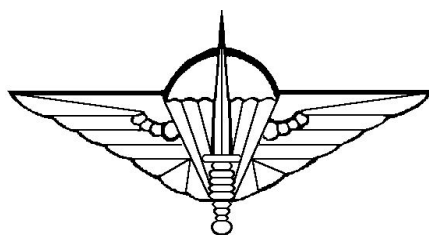
Le Tribunal a en effet considéré à juste titre qu'associer directement l'opération humanitaire réalisée par le Régiment Para-Commando qui délivra plus ou moins 1.700 otages en novembre 1964 à « *l'écrasement* », à la répression de la rébellion Simba « *porte atteinte de manière **disproportionnée** à l'image et à la réputation* » des para-commandos.

Cette atteinte est disproportionnée car « *le cartel donne une interprétation de l'histoire qui impute aux para-commandos **un comportement qui n'est pas démontré de manière univoque comme le reconnaît l'État belge lui-même. Un tel commentaire ne participe pas à une analyse postcoloniale critique et sérieuse.** L'importance du travail de mémoire et de vérité sur la question coloniale ne permet pas que des comportements répréhensibles soient imputés, sans être établis, à un corps de l'armée belge en particulier.* »

La Cour européenne des droits de l'homme a précisé que **le droit à la protection de la réputation professionnelle** est un droit qui relève du droit à la vie privée protégée par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme. En faisant un usage abusif de sa liberté d'expression garantie par l'article 10 de la CEDH, à savoir, en l'espèce, en présentant au public des informations qui ne sont pas fondées scientifiquement ou, exprimé autrement, en présentant au public des informations dont l'exactitude n'a pas été vérifiée rigoureusement sur le plan scientifique – l'État belge viole le droit à la protection de la réputation professionnelle, et dès lors viole l'article 8 de la CEDH.

En outre, le Tribunal ajoute une remarque pleine de sagesse : « *L'ensemble des documents présentés par les deux parties démontre à quel point le discours postcolonial doit être nuancé et subtil pour remettre la vérité au cœur du propos historique sur la question coloniale.* »

Les associations à la cause qui représentent les para-commandos saluent la justesse et pertinence du jugement. Elles espèrent que le secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique, Monsieur Thomas Dermine, ainsi que le directeur général du Musée royal de l'Afrique centrale, Guido Gryseels, sauront s'ouvrir à l'argumentaire du Tribunal et exécuteront le jugement aussi rapidement que possible, avant une éventuelle signification. Les associations pensent que l'humiliation injuste car injustifiée des para-commandos dessert tout le monde, y compris la crédibilité du Musée royal de l'Afrique centrale, et qu'il est grand temps que cette situation prenne fin.





*La boucherie charcuterie
c'est mon métier !*

Avenue de la Salm 16
4980 Trois-Ponts
Tél. 080 68 41 08
Gsm : 0495 79 23 87

Ouvert du mardi au samedi
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30

La marche aux étoiles le 11 décembre 2021 :



Le Père Noël était présent !



Le vin chaud avant le départ.

Marche des Coréens le 15 janvier 2022

